

Décision Générale colonial

Décision n° 1270 portant modification à la décision n° 955 du 21 septembre 19239.

n° 1270

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 14 décembre 1939
Numéro JO n° 517 du 31/12/1939	Date du numéro 31 décembre 1939

VISAS

Le Gouverneur de In Côte fran aise des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 1S juin 1884: la dépêche ministérielle n°851/D.N DU juillet 19335 portant approbation de l'annexe locale à la dépêche ministérielle N° 393/D.N du 29 octobre 1926: Vu la décision n° 933 du ?1 septembre 1959 nommant les membres de lu Commission de contrôle postal, télégraphique et téléphonique: Sur la pronosition du général commandant supérieur,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 = L'article et de la décision n° 955 du 21 septembre 1939 susvisée est ansi modifié : Le chef de bataillon Antoine, representan l'autorité militaire, est nomme president de la comim:-sion en remplacement du capitaine Trocard » Art. 2. — La présente décision sera enregistrée et publiée au Journal officiel de la colonie.

hubert deschamps